

# **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU** **JEUDI 21 JANVIER 2010**

## **COMPTE RENDU N°1**

Étaient Présents : MM. LE BOUEDEC Joseph, DORN Delphine, HOUEIX Magali, LE TROUHER Erwan, MARTIN Jean-Pierre, L'HOSTIS Stéphanie, EZANIC Jean-Louis, LE DEVEHAT Yannick, LE LIBOUX Claude, JOUAN Isabelle, Mme ROBIN Evelyne, LE SCANFF Didier, DETLOF-CHAPUT Stéphanie, MORAUT Philippe.

Était absent excusé : ÉLLIAS Claude

## **DECISIONS**

### **POINT SUR LES BUDGETS 2009 ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2010**

Monsieur Le Maire présente les réalisations des budgets de 2009.

#### **1. Le budget de la commune**

Section fonctionnement, on constate 748 463.36 € en dépenses et 916 622.35€ en recettes, soit un excédent de 275 992.14€. Certains comptes ont retenu l'attention. Au niveau des dépenses, le compte pour l'entretien des voies et réseaux a dépassé les crédits budgétés, cela est dû notamment à une hausse des travaux d'entretien des routes communales et également à l'abattage d'arbres menaçant certains ponts de la commune. On constate une hausse des dépenses du personnel, provoquée par les trois nouveaux CAE (contrat d'aide à l'emploi) recrutés l'année passée. Ces dépenses sont remboursées à 90% par l'Etat.

En recettes, deux comptes sont sensiblement en recul. Le compte des taxes additionnelles aux droits de mutation, notamment, conséquence du ralentissement de l'immobilier et des constructions. Les revenus des immeubles sont également en baisse, car plusieurs logements sont restés vides quelques mois et la salle polyvalente a également été fermé pendant 5 mois pour cause de travaux dans la cuisine.

Section investissement, le budget 2009 se solde par 459 053.82€ en dépenses et 464 128.57€ en recettes, présentant un solde excédentaire de 5 074.75€. Cet exercice a vu plusieurs opérations d'investissement se clore, notamment l'aménagement du bourg 2<sup>ème</sup> tranche, les travaux de la médiathèque, la voirie 2009, le pont de Guermeur, l'installation du chauffage de l'église, l'achat du matériel des associations et la réparation des cloches de l'église. Toutes ces opérations terminées laissent 47 041.76€ de crédits libres pour les opérations d'investissement 2010.

D'autres opérations réalisées en 2009 ne sont pas intégralement payées, tels que la réfection de la salle polyvalente et la fourniture du matériel de la cuisine et la rénovation des WC de Quelven. Le reste des crédits provisionnés en 2009 pour ces opérations seront reportées sur le budget 2010. Enfin certaines opérations n'ont pu être concrétisées en travaux sur l'exercice 2009, mais seront prévus pour 2010, notamment deux gros dossiers, l'aménagement de la caserne des pompiers et la construction d'un nouvel atelier municipal, mais aussi la mise en

place d'une clôture pour la MAPA et la rénovation des portes de la chapelle de Quelven. Toutes ces opérations dégagent un report sur le budget 2010 de 196113.62€.

Au niveau des recettes, plusieurs subventions n'ont pas été perçues en totalité sur l'exercice 2009 (53% à ce jour), les crédits attendus feront l'objet d'un report sur le budget 2010.

## **2. Le budget de l'assainissement**

Le budget assainissement 2009 a vu plusieurs opérations se terminer notamment l'aménagement du bourg 2<sup>ème</sup> tranche, ainsi que l'étude bathymétrie du lagunage communal. Concernant les travaux d'assainissement du lotissement une subvention a été prévue vers le budget lotissement. Les travaux n'ayant commencé qu'en fin d'année la subvention sera versée sur l'exercice 2010.

Côté recettes, le FCTVA n'a pas été perçu cette année. Une relance des services de l'Etat sera donc nécessaire.

## **3. Le budget du Lotissement « Les hauts de Bellevue »**

Le budget du lotissement 2009 a vu le début du paiement des travaux de viabilisation et le paiement des études préalables. La majeure partie des travaux d'aménagement du lotissement sera réalisée courant 2010. Aucune vente n'est venue alimenter la colonne recettes en 2009.

## **PREVISION DES INVESTISSEMENTS 2010 (Travaux et achats)**

### **1. Les prévisions pour le budget communal**

Monsieur Le Maire présente les projets d'investissement pour l'année 2010. Certaines opérations ont déjà débuté pendant l'exercice 2009 et vont se clôturer début 2010. Les reports de ces opérations sont :

- La réfection de la salle polyvalente	4000 €
- Equipement de la cuisine de la salle polyvalente	43000€
- La rénovation des WC de Quelven	7300€
- Recensement des zones humides	10000€

D'autres opérations avaient été prévues en 2009, mais n'ont pas pu être réalisées sur cet exercice. Ces travaux sont donc reportés en priorité 1 pour le budget 2010 :

- Construction d'un atelier municipal	175000€
- Aménagement du centre de secours	150000€
- Mise en place d'une clôture pour la MAPA	4000€
- Rénovation des portes de la chapelle de Quelven	24000€

Enfin le conseil municipal a identifié de nouveaux besoins pour l'exercice 2010. Deux niveaux de priorités ont été affectés à ces besoins. En priorité 1, les opérations suivantes sont identifiées:

- Programme de voirie 2010	60000€
- Achat des ordinateurs pour l'école (Projet ENR)	12000€
- Renouvellement du photocopieur de l'école	3700€
- Restauration des menuiseries de l'église	15000€

- Acquisition de 2 défibrillateurs	3400€
- Changement de l'alarme incendie de la salle polyvalente	28000€
- Rénovation de la salle polyvalente (électricité, sono)	2500€
- WC de la salle polyvalente	25000€
- Etude et réalisation d'une salle multifonction	20000€

Les autres investissements classés en priorité 2 sont énumérés ci-dessous. Ils seront programmés en fonction des ressources disponibles, notamment des financements externes obtenus et du coût réel des autres engagements:

- La réfection des Ponts	10000€
- Mobilier de l'école	4000€
- Mobilier de la cantine	3000€
- L'achat de tables et de chaises pour la salle polyvalente	10000€
- L'outillage du service technique	2500€
- La réfection de l'éclairage du terrain de foot	5000€
- La rénovation des vestiaires visiteurs du terrain de foot	10000€
- Etude sur le pôle ancienne école	20000€

## **2. Les prévisions pour le budget d'assainissement**

Pour le budget 2010 assainissement, parallèlement au curage du bassin N°1, l'étude de l'évolution de la capacité de la station d'épuration va être entreprise. Potentiellement, avec le raccordement des foyers du nouveau lotissement, la capacité maximale de la station sera pratiquement atteinte. Plusieurs solutions existent, notamment l'installation de roseaux pour créer un filtre naturel.

Sur cet exercice sera également prévue, la réhabilitation du secteur de Ponterre se concrétisera.

65000 €uros sont provisionnés sur le budget 2010 pour ces opérations

## **3. Les prévisions pour le budget du lotissement**

Le budget lotissement 2010 prend en compte les travaux d'aménagement du lotissement sur le premier trimestre. Une ligne de trésorerie de 200 000€ a été contractualisée auprès de la Caisse d'Epargne, qui a présenté la meilleure offre. Ce financement servira de tampon entre les sorties pour paiement des travaux et réception des financements externes (subventions) et ventes des lots.

## **CHOIX DES OFFRES POUR LES CUVES DE RECUPERATION D'EAU DU LOTISSEMENT**

Monsieur Le Maire annonce que la commission d'appel d'offre s'est réunie le jeudi 21 janvier à 15h30, pour l'ouverture des plis, concernant les cuves de récupération des eaux pluviales pour le lotissement. Ces cuves seront intégrées dans la vente des lots et proposées aux acheteurs sans autres contreparties. Nous avons reçu quatre offres :

		<b>Cuves Bétons Prix Unitaire HT</b>		<b>Cuves Polyéthylène Prix Unitaire HT</b>	
	Nom de l'entreprise	3000 l	5000 l	3000 l	5000 l
Proposition 1	VALEXO ENVIRONNEMENT		<b>2340€</b>	<b>1253€</b>	<b>1799€</b>
Proposition 2	KIPO PLUIE	<b>1285€</b>	<b>1510€</b>		
Proposition 3	EAULIN			<b>1420€</b>	<b>1712€</b>
Proposition 4	H. TUBE	<b>496€</b>	<b>814€</b>	<b>765€</b>	<b>1255€</b>

La commission d'appel d'offre a retenu la proposition de la société H-Tube, pour 24 cuves polyéthylène de 3000 Litres à 785 € HT et 3 cuves polyéthylène 5000 Litres à 1255 € HT avec option pompes à 300 € HT, soit un total de 23025 € HT (27537.90€ TTC).

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1. L'achat de défibrillateur**

Monsieur le Maire présente la proposition de Pontivy Communauté sur l'achat groupé de défibrillateurs. Il est donc proposé à la commune d'acquérir un ou plusieurs appareils pour les installer dans des endroits stratégiques de la commune.

Après délibération l'assemblée décide à 8 votes pour, 2 contres et 4 abstentions d'acquérir deux défibrillateurs. Ils seront installés à la salle polyvalente et au terrain des sports.

Une initiation à l'utilisation de ce matériel sera prévue après l'acquisition des défibrillateurs.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **POINT SUR LA DISTRIBUTION DU GUERN MAGAZINE ET DES COLIS DE NOEL**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de faire le point sur leur tournée de distribution des colis et du Guern Magazine. Il apparaît que certaines tournées sont mal réparties, celles-ci seront repensées pour l'année prochaine.

## **POINT SUR LA REUNION PUBLIQUE DU CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LE SPANC**

Le SPANC de Pontivy communauté a pour mission le contrôle des installations d'assainissement non collectif des habitations de GUERN.

Une réunion publique s'est tenue le 14 janvier 2010 pour expliquer à la population les objectifs et les modalités de la vérification de leurs installations.

Les contrôles vont débuter début février. Les personnes contrôlées recevront un courrier avec une proposition de rendez-vous 15 jours avant le contrôle.

## **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DU SDEM**

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité 2008 du SDEM. Depuis 2008 le syndicat départemental a changé de nom et de statut, le syndicat d'électricité est devenu le SDEM (Syndicat départemental d'énergie du Morbihan). Les syndicats d'électrification de bases ont laissé la place à des commissions locales et des secteurs.

Le bilan de l'activité du SDEM, montre que 54% des travaux réalisés concerne le renforcement du réseau existant et 26% pour l'extension du réseau.

253 communes du département ont délégué au syndicat la compétence Eclairage Public. Le syndicat accompagne les communes dans la définition de leurs besoins et de leurs choix techniques et peut apporter une aide administrative et financière. 380 dossiers d'éclairage public ont été traités en 2008, pour un montant de 8407000€ brut de travaux. Le SDEM assure également une compétence maintenance de l'éclairage public. Une proposition de diagnostic de l'éclairage public sera proposée aux communes début 2010. Si les adhérents le demande le SDEM pourra prendre en charge la gestion de la maintenance du réseau d'éclairage public. Le syndicat participe à 30 aux opérations de travaux sur l'éclairage public.

Le bilan financier du SDEM est excédentaire. Le résultat global de l'année 2008 s'élève à 3 302 919€. Les travaux d'électricité de 2008 s'élève à 30 519 000€. Les clients desservis est en augmentation 1.9% par rapport à 2007. La consommation à également progressée de 10%. En 2008 le patrimoine du SEDM se compose de 22675 km de réseau et de 13249 postes.

## **POINT SUR L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU ET LA SUITE DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES**

Monsieur le Maire annonce que parallèlement à l'inventaire des zones humides, la commune effectue l'inventaire des cours d'eau. Une carte a été éditée par rapport au relevé IGN. Certaines incertitudes subsistent, il sera nécessaire d'aller vérifier sur le terrain.

L'inventaire des zones humides va se poursuivre courant mars. Un planning a déjà été réalisé. Les personnes disponibles pour contribuer à ces 2 inventaires sont invitées à s'inscrire sur le planning disponible auprès du secrétariat de mairie. 2 personnes minimum par journée sont souhaitables.

Une réunion avec le groupe constitué pour l'inventaire des zones humides, est organisée le 11 février à 20h30 pour procéder à l'inventaire des cours d'eau à partir des données cartographiques disponibles et des connaissances de chacun.

### **ELECTIONS REGIONALES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars prochain. Il est demandé aux élus de réserver ces dates afin de contribuer à la tenue du bureau de vote et participer au dépouillement après la clôture du vote.

### **REPORT DU CONSEIL MUNICIPAL DE FEVRIER**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de changer la date du prochain conseil municipal, prévu initialement le vendredi 19 février à 18h. En effet, Monsieur QUISTREBERT, le trésorier principal de Pontivy a été invité à participer au conseil municipal, en raison du vote du budget 2010. Monsieur le trésorier est indisponible le vendredi 19 février.

L'assemblée donne son accord pour repousser la date du conseil municipal au vendredi 26 février à 18h.

### **PRET DE LA VIERGE A L'ENFANT**

Monsieur Jean-Pierre MARTIN annonce que la commune de Guern possède une statue d'une vierge à l'enfant, qui aurait été réalisée en Chine au 18<sup>ème</sup> siècle. Cette statue est exposée habituellement au musée de la compagnie des indes à Lorient.

Le château des Ducs de Bretagne à Nantes, demande à la commune le prêt de cette statue, pour une exposition temporaire du 26 juin au 7 novembre intitulée « la soie et le canon ». Cette exposition retrace les relations Sino-françaises dans l'histoire.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt trois heures dix.**